

# La baie de Wissant

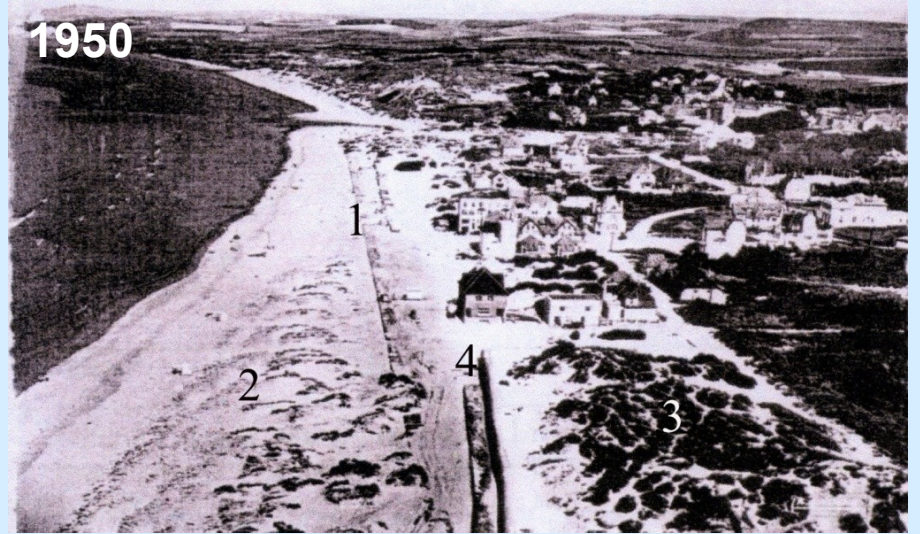
**De l'abondance à la pénurie de sable  
Une évolution accélérée par l'homme  
Intérêt d'un réensablement massif**

1941



*Ci-dessus et ci-dessous: deux clichés de l'extrémité occidentale de la digue, prises à quelques semaines d'intervalle durant l'été 1941. Le pignon de la villa "Les Farfadets" a été percé par deux meurtrières et le réseau*

1950



**d'une surabondance de sable...  
à la pénurie**

**baisse du niveau de la plage  
de > 4 m**



2007

dune  
d'Aval

falaise  
sableuse



# Une évolution en partie naturelle mais accélérée par les pratiques humaines

**Destruction de la dune et désensablement régulier de la digue-promenade sans remettre le sable sur la plage**

**Extractions sur le banc à la Ligne de 1973 à 1981 évaluées à plus de 1 200 000 m<sup>3</sup> (SOGREAH)**

***Le changement de tendance n'a été perçu qu'à partir de 1986 et le phénomène s'est accéléré depuis***

## Des conséquences catastrophiques pour la plage

La **tranche d'eau à marée haute** (plus de 4 m) renforce considérablement le déferlement des vagues contre la digue dont la base s'affouille inéluctablement

A marée basse, il n'y a **plus de sable sec** au pied de la digue et sur une large portion de l'estran

**L'accès à la plage** depuis la digue est de plus en plus **difficile et dangereux**

**La reconstruction de la digue ne résoudra pas ce problème**

*Ce qui était la plus belle plage de la côte d'Opale et aurait dû être la perle du Grand Site des Deux Caps est devenu son point noir...*

# Des conséquences catastrophiques pour la dune d'Aval avec risque de submersion des bas quartiers

- Recul spectaculaire du pied de dune
- Abaissement du niveau de la plage (l'accès par l'escalier devient dangereux)
- Risque de brèche du cordon dunaire et de submersion marine à très court terme (d'ici 3 ou 4 ans selon l'occurrence de tempêtes)

## Evolution 2002-2013

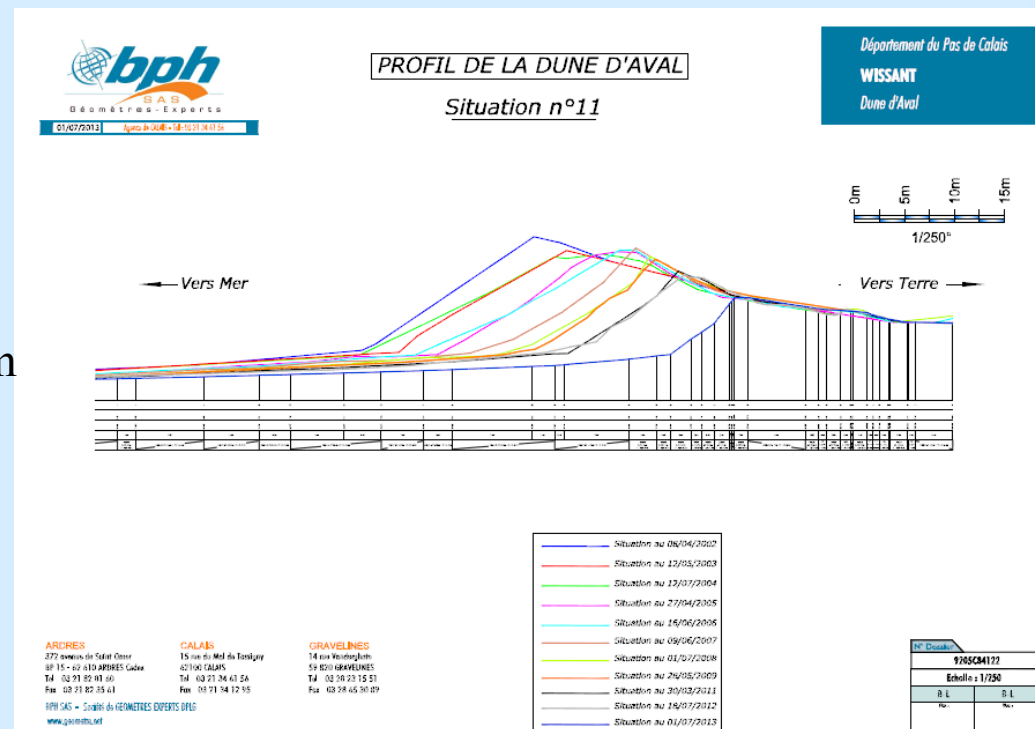


Sommet de la dune en juillet 2013 : 10,20 m

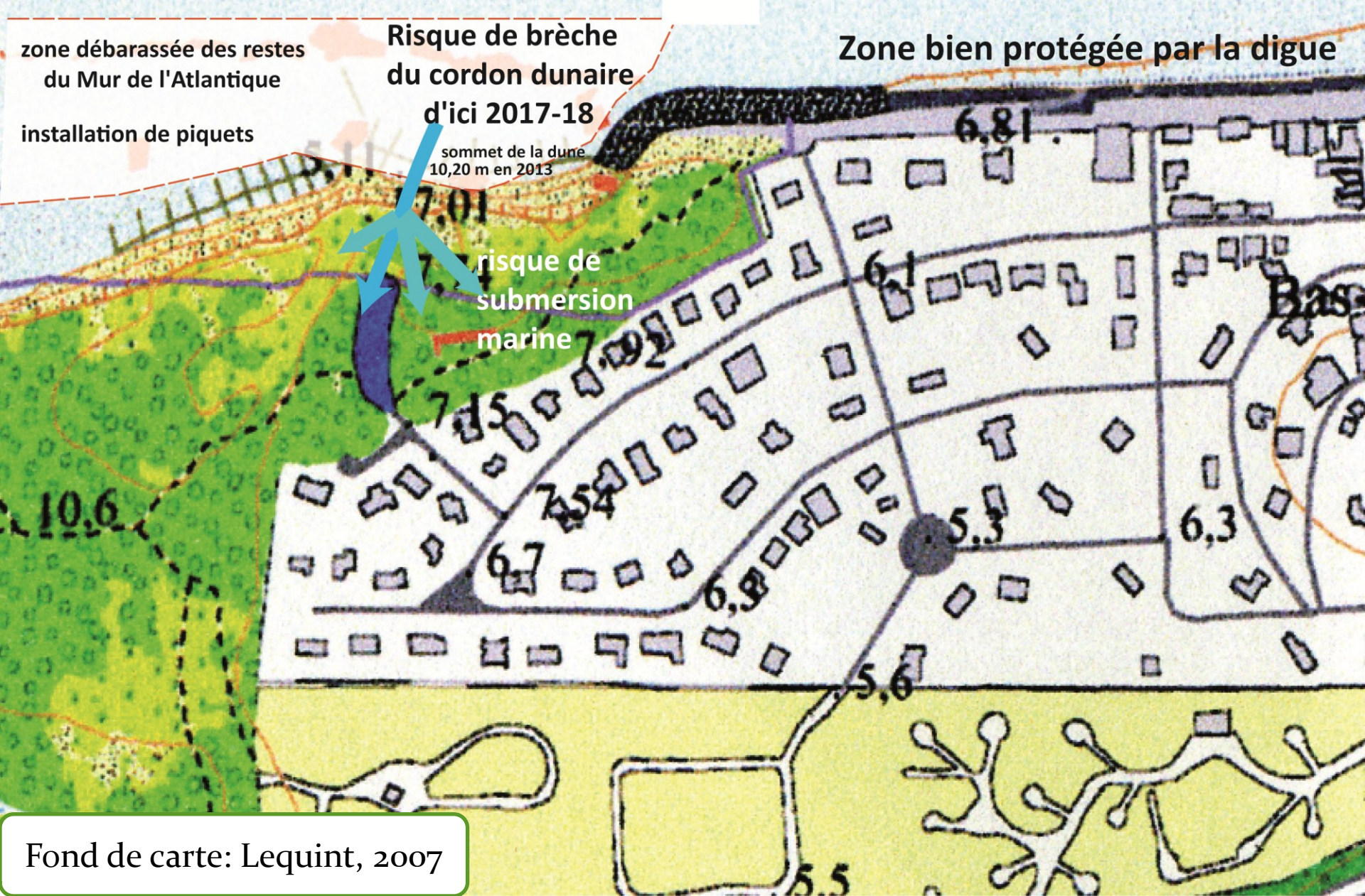
Altitude du parking en arrière : 7,76 m

Largeur de la dune : 23 m

Recul du pied de dune en 1 an (juillet 2012 à juillet 2013) : 7,60 m



# La mer risque de contourner la digue....



# Quelles solutions?

## Le laisser-faire

A très court terme (selon la fréquence des tempêtes accompagnant de grandes marées), brèche dans la dune d'Aval et submersion des bas quartiers situés en arrière

## La défense dure

Reconstruction de la digue dans les règles de l'art

Sans autre mesure d'accompagnement, le niveau de la plage continuera à s'abaisser

La digue devra être prolongée vers l'ouest, sinon la mer la contournera pour submerger les bas quartiers ouest de Wissant et à terme tout le marais de Tardinghen

# La solution « durable »: rendre à la baie le sable perdu

- **Travailler à l'échelle de la baie** dans son ensemble
- Compenser les pertes de sable par une **recharge massive** permettant de retrouver les conditions hydrodynamiques antérieures à 1986
- Profiter de l'opportunité offerte par le chantier de Calais 2015 pour « **recupérer** » le **sable dragué pour les futurs bassins**
- Accompagner cette recharge par des ouvrages légers **piégeant en haut de plage le sable soulevé par le vent** et reconstruire la dune partout où c'est possible
- **Contrôler les fuites de sable hors de la baie** (en particulier par le chenal formé depuis 30 ans entre le banc à la ligne et le cap Gris Nez)



# Tableau de synthèse

Communes	Wissant	Wissant	Tardinghen
Problème	Désensablement de la "Baie de Wissant"		
Risques	Invasion par le front de mer	Invasion du quartier de la Dune d'Aval	Invasion du Marais
Solutions	Perré efficace	Niveau de plage rehaussé à 8 mètres en cote marine (celui de 1985)	
Budgets estimés	10 M€	2 à 5 M€	
Question 1	Financement ?		Financement ?
Question 2	Quel Maître d'Ouvrage unique ?		
Question 3	Relance des études sur les causes du désensablement		
Question 4	Identification des moyens de maintien du niveau rechargé, et des budgets associés		
Intercommunalité	La Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps		
Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale	Le S.M.C.O. (Syndicat Mixte de la Côte d'Opale)		
Site classé	Le Grand Site des 2 Caps		
Services techniques de l'Etat	DREAL DDTM		
Administrations locales	Le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais et le Conseil Général du Pas-de-Calais		
Supervision	Préfecture du Département et Préfecture de Région		